

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: BIOCOUP 80

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Fluide de coupe

Usages déconseillés: Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / Fournisseur Fuchs Schmierstoffe GmbH
Friesenheimer Str. 19
68169 Mannheim

Téléphone: +49 621 3701-0 (ZENTRALE)
Télécopie :: +49 621 3701-570

Contact pour demander des fiches de données de sécurité

E-mail: Lubrifiants automotive automotive-FS@fuchs.com
Lubrifiants industriels industrie-FS@fuchs.com

Téléphone: +49 621 3701-0 (ZENTRALE)
Télécopie :: +49 621 3701-570

Service chargé de renseigner sur les fiches de données de sécurité

E-mail: produktsicherheit-FS@fuchs.com
Téléphone: +49 621 3701-1333
Télécopie :: +49 621 3701-7303

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49 621 3701-1333 / +49 621 3701-0 (Mo-Do 8-17, Fr 8-16)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé comme dangereux et étiqueté aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP).

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour la Santé

Irritation oculaire

Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Nom du produit: BIOCOUP 80

Résumé des dangers

Dangers Physiques: Aucune information disponible.

2.2 Éléments d'Étiquetage



Mentions d'Avertissement: Attention

Déclaration(s) de risque: H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence

Prévention: P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

2.3 Autres dangers:

Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minérales et leurs composants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales: Produit à base d'huiles minérales et d' additifs type émulsifiants anioniques et non-ioniques, d'additifs contre la corrosion ainsi que de solubiliseurs type glycols-alcools gras. En général, le produit n'est pas utilisé tel quel mais en solution ou en émulsion.

Désignation chimique	Identificateur	Concentration *	N° d'enregistrement REACH	Notes
sulfonate de sodium	EINECS: 271-781-5	1,00% - <5,00%	01-2119527859-22	
acide borique	EINECS: 233-139-2	0,10% - <5,50%	01-2119486683-25	**
éthoxylate d'alcool	Polymère	1,00% - <3,00%		
dérivé de toluotriazol	EINECS: 265-004-9	0,10% - <1,00%	01-2119980062-42	
iodobutylcarbamate	EINECS: 259-627-5	0,01% - <0,10%		

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

** Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Article 59(1). Liste des candidats

Nom du produit: BIOCOUP 80

Classification

Désignation chimique	Identificateur	Classification	
sulfonate de sodium	EINECS: 271-781-5	CLP:	Eye Irrit. 2;H319
acide borique	EINECS: 233-139-2	CLP:	Repr. 1B;H360FD
éthoxylate d'alcool	Polymère	CLP:	Eye Dam. 1;H318, Acute Tox. 4;H302
dérivé de toluotriazol	EINECS: 265-004-9	CLP:	Acute Tox. 4;H302, Skin Corr. 1B;H314, Aquatic Chronic 2;H411, Eye Dam. 1;H318, Repr. 2;H361d
iodobutylcarbamate	EINECS: 259-627-5	CLP:	Acute Tox. 4;H302, Acute Tox. 3;H331, Eye Dam. 1;H318, STOT RE 1;H372, Skin Sens. 1;H317, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410; facteurs M (aquatic acute): 10; facteurs M (aquatic chronic): 1

CLP: Règlement n° 1272/2008

Limite spécifique attribuée à une substance

Désignation chimique	Identificateur	Limite spécifique attribuée à une substance	Classe de danger	Type de risque	Mentions de danger
acide borique	EINECS: 233-139-2	>= 5,5 %	Toxique pour la reproduction	1B	H360FD

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Les huiles minérales et distillats de pétrole hautement raffinés dans notre produit contiennent moins de 3 % d'extrait de diméthyle sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 (pourcentage en poids) et ne sont pas classés comme cancérogènes selon la Note L, Annexe VI du Règlement CE 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Généralités: Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact oculaire: Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Consulter un médecin.

Contact avec la Peau: Laver au savon et à l'eau.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Présenter cette fiche de données de sécurité avec la remarque : "Miscible en toutes proportions avec l'eau". Consulter un médecin en cas de symptômes.

Nom du produit: BIOCOURP 80

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives. Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: En cas de déversements accidentels, faire attention aux surfaces et aux sols glissants.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement: Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Éliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementations locales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

6.4 Référence à d'autres sections: Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Endiguer pour élimination ultérieure. Empêcher tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

Nom du produit: BIOCOURP 80

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Éviter le dégagement d'aérosols. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:** Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Conserver au-dessus du point de congélation.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Non applicable

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant la manipulation des produits pétroliers ou que chimiques.

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de protection (EN 166) recommandées pour le transvasement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial. En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Nom du produit: BIOCOURP 80

Protection de la peau

Protection des Mains:

Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).
Temps de perméation min.: >= 480 min
Épaisseur du matériau recommandée: >= 0,38 mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Autres:

Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans les poches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Eviter l'inhalation des vapeurs/ aérosols.

Dangers thermiques:

Non connu.

Mesures d'hygiène:

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

Contrôles environnementaux:

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Orange foncé
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non applicable aux mélanges.
pH:	9,4 (DIN 51369, 50 g/l, 20 °C)
Point de congélation:	Non applicable aux mélanges.
Point d'ébullition:	Valeur sans importance pour la classification.
Point d'éclair:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non applicable aux mélanges.
Inflammabilité (solide, gaz):	Valeur sans importance pour la classification.
Limite supérieure d'inflammabilité (%)–:	Valeur sans importance pour la classification.
Limite inférieure d'inflammabilité (%)–:	Valeur sans importance pour la classification.
Pression de vapeur:	Non applicable aux mélanges.
Tension de vapeur (air = 1):	Non applicable aux mélanges.
Densité:	1,06 g/ml (15,00 °C) (DIN 51757)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Soluble
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.

Nom du produit: BIOCOURP 80

Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammabilité:	Valeur sans importance pour la classification.
Température de décomposition:	Valeur sans importance pour la classification.
Temps d'écoulement	Valeur sans importance pour la classification.
Propriétés explosives:	Valeur sans importance pour la classification.
Propriétés comburantes:	Valeur sans importance pour la classification.
9.2 AUTRES INFORMATIONS	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité Chimique:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.4 Conditions à Éviter:	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.5 Matières Incompatibles:	Combustibles forts. Acides forts. Bases fortes.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Aucune information disponible.
Ingestion:	Aucune information disponible.
Contact avec la Peau:	Aucune information disponible.
Contact oculaire:	Provoque une irritation des yeux

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Produit:	ETAmél: 50.000 mg/kg
Substance(s) spécifiée(s)	
acide borique	DL 50 (Rat, mâle): 3.450 mg/kg (OECD 401)
éthoxylate d'alcool	DL 50 (Rat): 500 - 2.000 mg/kg
dérivé de tolutriazol	DL 50 (Rat): 735 mg/kg (OECD 401)
iodobutylcarbamate	DL 50 (Rat): 1.056 mg/kg

Nom du produit: BIOCOUP 80

Contact avec la peau

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Inhalation

Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

acide borique CL 50 (Rat, Féminin, Masculin, 4 h): > 2,12 mg/l (OECD 403)

iodobutylcarbamate CL 50 (Rat, 4 h): 6,7 mg/l

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

éthoxylate d'alcool OECD 404 (Lapin):
Pas irritant.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit: Sensibilisateur de la peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisateur des voies respiratoires: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

acide borique Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.

éthoxylate d'alcool Non sensibilisant (cochon d'inde) ; OCDE 406.

Mutagenicité des Cellules Germinales

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit: BIOCOUP 80

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'Aspiration

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Produit: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Poisson

Substance(s) spécifiée(s)

acide borique	CL 50 (Poisson, 96 h): 456 mg/l
dérivé de tolutriazol	CL 50 (Poisson, 96 h): 25 mg/l
iodobutylcarbamate	CL 50 (Poisson, 96 h): 0,067 mg/l

Invertébrés Aquatiques

Substance(s) spécifiée(s)

acide borique	CE50 (Daphnie, 48 h): 133 mg/l
iodobutylcarbamate	CE50 (Daphnie, 48 h): 0,16 mg/l

Toxicité chroniqueProduit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Substance(s) spécifiée(s)

acide borique	CE50 (Algue, 72 h): 229 mg/l
dérivé de tolutriazol	CE50 (Algue, 72 h): 26,2 mg/l
iodobutylcarbamate	NOEC (Algue, 72 h): 0,046 mg/l CE50 (Algue, 72 h): 0,022 mg/l

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Non applicable aux mélanges.

Nom du produit: BIOCOUP 80

Substance(s) spécifiée(s)

éthoxylate d'alcool	Facilement biodégradable
dérivé de tolutriazol	70 % (28 jr) Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.4 Mobilité dans le Sol:

Produit: Non applicable aux mélanges.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le produit ne contient aucune substance correspondant aux critères PBT/vPvB.

12.6 Autres Effets Néfastes:

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Méthodes d'élimination: Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors du stockage de produits usés. Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Produit pouvant contenir en cours d'utilisation des traces de composés iodés; cela peut donner des résultats positifs au contrôle des AOX.

Codes européens de déchets

12 01 09*: émulsions et solutions d'usinage sans halogènes

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1 Numéro ONU:	—
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	—
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	Marchandises non dangereuses
Étiquettes:	—
N° de danger (ADR):	—
Code de restriction en tunnel:	—
14.4 Groupe d'Emballage:	—
14.5 Dangers pour l'environnement:	—
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	—

Nom du produit: BIOCOUP 80

ADN

- 14.1 Numéro ONU: –
- 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: –
- 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
 - Classe: Marchandises non dangereuses
 - Étiquettes: –
- 14.3 Groupe d'Emballage: –
- 14.5 Dangers pour l'environnement: –
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: –

IMDG

- 14.1 Numéro ONU: –
- 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: –
- 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
 - Classe: Marchandises non dangereuses
 - Étiquettes: –
 - N° d'urgence: –
- 14.3 Groupe d'Emballage: –
- 14.5 Dangers pour l'environnement: –
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: –

IATA

- 14.1 Numéro ONU: –
- 14.2 Nom de transport complet: –
- 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport
 - Classe: Marchandises non dangereuses
 - Étiquettes: –
- 14.4 Groupe d'Emballage: –
- 14.5 Dangers pour l'environnement: –
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: –

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Nom du produit: BIOCOURP 80

Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles

classé: 36
49
49 bis
84
A

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations de révision: Les modifications sont repérées sur le côté par un double trait.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

AUTRES INFORMATIONS: La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées. Elle résulte des données de test et de l'application de la méthode dite conventionnelle

Date de Révision: 19.01.2021

Nom du produit: BIOCOURP 80

Avis de non-responsabilité:

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et sont données au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi. Elles décrivent, pour le produit concerné, les exigences de sécurité concernant la manutention, le transport et l'élimination. Les données ne peuvent être considérées comme des spécifications techniques du produit. Ni les propriétés du produit, ni l'adéquation du produit pour toute application technique spécifique ne peuvent être déduites des données contenues dans cette fiche de données de sécurité. Les modifications sur le présent document ne sont pas autorisées. Les données ne sont pas transférables à d'autres produits. Dans le cas où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres produits, les données contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement valables pour la matière ainsi produite.

Il est de la responsabilité du destinataire du produit de respecter les lois et réglementations nationales et locales. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des fiches de données de sécurité actualisées.

Ce document a été émis électroniquement et n'a pas de signature.